



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 30678

Texte de la question

M. Julien Dray attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la situation de la gynécologie médicale française. Depuis 5 ans, les moyens de développement de cette spécialité sont en baisse. En effet, seulement 20 internes par an sont nommés en gynécologie médicale, au lieu de 60, comme convenu lors de la recréation de cette spécialité en 2003. Sans compter qu'à part les 4 nominations universitaires de 2006, il n'y en a eu aucune autre en 2007 et en 2008. On pourrait aisément laisser cette situation s'aggraver en comptant sur les médecins généralistes, mais la majorité des femmes préfèrent être suivies par un spécialiste plutôt que par leur généraliste. Les généralistes eux-mêmes par ailleurs ne souhaitent plus pratiquer des actes de gynécologie car ils n'ont pas la formation permettant d'assurer un suivi gynécologique de qualité. Il serait dommageable pour les femmes qui se sont battues pour que soit reconnue cette spécialité que la gynécologie française, dont la grande qualité est connue, disparaisse. Aussi, à l'approche du projet de loi « santé, patients, territoire » il lui demande ce qu'elle compte faire pour que la gynécologie médicale française puisse se développer dans de bonnes conditions.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dray](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30678

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2008, page 7946

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)